



YQUELON **INFOS**

N°69 DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE 3
- QUIZ 4
- AFFAIRES SCOLAIRES 5
- TRAVAUX ET URBANISME 9
- CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 14
- VIE SOCIALE 15
- VIE ASSOCIATIVE 16
- VIE COMMUNALE 18
- INTERCOMMUNALITÉ 24
- RÉCRÉATION 26
- YQUELON PRATIQUE 27

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication

Conception graphique : EP Graphisme
www.elisepichard.fr
contact@elisepichard.fr

Photographies :
Mairie d'Yquelon

Imprimerie LECUIROT
Gavray (50)
02 33 61 75 35

Tous droits réservés à la Mairie d'Yquelon

LE MOT DU MAIRE

Stéphane SORRE, maire,
et ses adjoints Chantal TABARD,
Bruno JOSSAUME
et Brigitte DELALANDE



En cette période de fêtes, mes pensées vont tout d'abord vers les plus vulnérables d'entre nous. Touchés par la maladie, victimes de ces accidents de la vie ou simplement de la solitude, il est essentiel que nos services publics s'attachent à veiller au bien-être des plus fragiles. Mais l'action publique ne peut pas tout et c'est à chacun qu'il appartient également d'être attentif à ses proches, ses voisins, ses collègues, bref à donner du sens à cette solidarité du quotidien, indispensable au « bien vivre ensemble ».

C'est aussi notre jeunesse, nos enfants et petits-enfants qui doivent être au cœur de nos préoccupations dans une société où tout va très vite et renforce le besoin de repères.

Alors, très modestement, l'équipe municipale qui m'accompagne a ce souci d'une attention au plus grand nombre. C'est sans doute ce qui a guidé notre choix de créer cette année un petit village de Noël au cœur du bourg, afin de permettre aux petits et grands de s'émerveiller ensemble et d'ainsi rappeler que notre commune est bien un lieu de vie, partagé et ouvert à tous.

C'est pourquoi aussi je vous invite à venir nombreux à la cérémonie des vœux organisée à la salle de convivialité le vendredi 6 janvier prochain à 20h30.

Une belle occasion pour échanger et partager.

Et parce qu'il faut échanger pour se comprendre, toutes les questions sur notre nouveau plan de circulation pourront également être abordées dans le cadre d'une réunion publique prévue le lundi 16 janvier à 19h.

Les changements, les transitions que nous vivons ne doivent pas nous faire peur : nous devons les expliquer, les vivre ensemble et le repli sur soi ne sera jamais la solution.

C'est pourquoi je réaffirme le vœu d'une belle commune d'Yquelon où chacun œuvre pour la qualité de vie de tous et présente à chacun de vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de très belle année 2023.

Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon



LE NOUVEAU RÉSEAU NÉVA

Quiz

2 points par bonne réponse

- 3 lignes de bus sont proposées sur les communes de Donvilleles-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon, combien d'arrêts cela représente-t-il ?
- Quels sont les horaires de début et de fin de ces lignes ?
- La ligne n°2 dessert les 4 communes, citer le nom de 4 arrêts de la commune d'Yquelon ?
- Sur la ligne n°2, quelle est la fréquence de passage des bus ?

C'EST BEAU
MAIS C'EST OÙ ?

2 points



POINT Rentrée

La rentrée scolaire 2022-2023 a eu lieu le 1er septembre 2022 avec un effectif de 141 élèves répartis en 7 classes :
101 élèves à Yquelon et 40 élèves à Longueville.

ÉCOLE D'YQUELON

Maternelles : Très Petites Sections / Petites Sections
Cécile TISON (20 élèves)

Maternelles : Moyennes Sections / Grandes Sections
Sophie MALLEGOL (20 élèves)

CE2
Nathalie SAJAN et Médéric ALLAIS (20 élèves)

CM1
Marie-Anne LENOËL (20 élèves)

CM1/CM2
Antony AMIOT (21 élèves)

ÉCOLE DE LONGUEVILLE

CP
Valérie ELLOY (21 élèves)

CE1
Aurélié AMIOT (19 élèves)

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, LES AGENTS COMMUNAUX ET LES ÉLUS, LE JOUR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

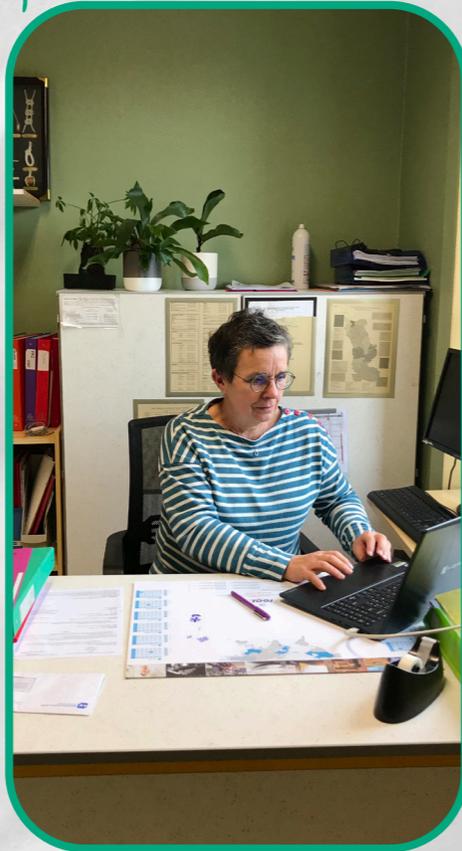
Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants en prenant contact avec la mairie ou l'école.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

La Directrice

NATHALIE SAJAN

Depuis 1986, elle a enseigné dans tous les niveaux de l'école primaire dans des communes de tailles différentes : de Savigny-le-Vieux en classe unique à Sartilly où elle avait la direction d'une école de 9 classes. Elle est revenue à Yquelon pour assurer la direction de l'école Jean Moulin (RPI Longueville - Yquelon) depuis la rentrée 2020-2021.



MARIE-ANNE LENOËL

Elle est arrivée avec bonheur à Yquelon sous la direction de Jean-Luc TABARD. Elle est en charge des CM1 depuis plusieurs années. Elle aime mettre en place de nouveaux projets, aime pouvoir rire en classe avec les enfants qui la surprennent toujours et qui lui donnent un réel plaisir. Comme elle dit, c'est pour cela qu'elle aime faire ce métier.

CM1

ANTONY AMIOT

Professeur des écoles depuis 18 ans, il enseigne dans la classe de CM1/CM2 à Yquelon.

CM1 / CM2

AURÉLIE AMIOT

Elle a la charge du CE1 sur le site de Longueville. Avec Antony, ils sont parents de 2 garçons et sont Saint-Pairais.

CE1

MÉDÉRIC ALLAIS

Enseignant en CE2, il assure la décharge de la directrice Mme SAJAN les jeudis et vendredis. Il était en poste de brigade dans l'école d'Agon-Coutainville en 2021/2022. Son choix s'est porté sur Yquelon dans le cadre d'un rapprochement de domicile. Concernant le choix de l'école, sa réputation, la qualité des projets et la compétence de l'équipe en place étaient des vecteurs importants.

CE2

CÉCILE TISON

C'est sa première année au sein de l'école Jean Moulin. Elle arrive de Caen où elle était directrice et enseignante en maternelle. Elle s'occupe des maternelles très petites et petites sections.

MATERNELLES
TRÈS PETITES ET
PETITES SECTIONS

VALÉRIE ELLOY

Cela fait plusieurs années qu'elle enseigne sur le site de Longueville, cette année elle est en charge des CP.

CP



SOPHIE MALLEGOL

Cela fait la 3ème année scolaire qu'elle est au sein de l'école Jean Moulin en charge des maternelles moyennes et grandes sections.

MATERNELLES
MOYENNES ET
GRANDES SECTIONS





Pédagogiques

Le corps enseignant s'investit chaque jour pour mener à bien son projet afin que les enfants puissent pratiquer les différentes activités qui ont été retenues.

SPORTS

Natation, escalade au gymnase de Saint-Pair, foot à l'école avec le district de la Manche et l'US Granville, une journée sport et handicap sont au programme de l'année. Il y aura également une initiation au judo avec un éducateur du club de Granville, une session voile, l'apprentissage du tennis pour les maternelles MS/GS et en fin d'année une sortie vélo de 3 jours.



CULTURE

L'année sera bien remplie en événements culturels avec la participation au concours d'affiches pour le carnaval, le spectacle de Noël offert par l'APE, une sortie à la médiathèque, différents spectacles à l'Archipel puis musique en collaboration avec l'école de musique de Granville, chorale pour les 100 ans du Marité (chants marins) avec les écoles de Saint-Pair et Granville, une intervention de l'association « lire et faire lire » pour les maternelles, et enfin une sortie pour les TPS et PS à l'aquarium de Saint-Malo (un carnet bien rempli).

CÔTÉ CANTINE



Deux nouveaux agents sont arrivés à la cantine à la suite de deux départs. Nicolas BRAIE est cuisinier et responsable de l'organisation de la cantine. Il cuisine plus de 100 repas par jour qui sont servis sur les deux sites. Il confectionne également le goûter. Produits locaux et bio sont utilisés pour réaliser les plats comme le demande la loi Egalim. Nicolas prépare aussi beaucoup de « fait maison » (crèmes, tartes, gâteaux etc...). Marina LE BRUN aide aux services de la cantine et à la surveillance de la cour avant la reprise de la classe.

Le soir, elle est chargée du nettoyage des classes ; un emploi du temps à respecter dans un délai très précis.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour cette année 2022-2023, l'APE propose les animations suivantes :

- Apéritif dînatoire le 15 octobre 2022
- Calendrier 2023 livré avant les vacances de Noël 2022
- Galette des rois en janvier 2023
- Vente de gâteaux BIJOU en février 2023
- Tombola gros lots en avril 2023
- Tournoi de pétanque le dimanche 11 juin 2023
- Buvette au spectacle de « chorale » le mardi 4 juillet 2023

Toute personne motivée est la bienvenue pour nous aider dans notre récolte de fonds. Vous pouvez nous contacter par mail à ape.longueville-yquelon@laposte.net ou sur facebook.

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école Jean Moulin Longueville-Yquelon est une association composée de parents qui donnent de leur temps bénévolement pour améliorer la vie scolaire des enfants de l'école. Pour qu'aucun élève ne soit écarté pour des raisons financières, l'APE organise des manifestations pour récolter des fonds et financer des activités pour tous les élèves de l'école (sorties au cinéma, théâtre, sorties pédagogiques, abonnements à des magazines éducatifs, goûter de Noël et Carnaval, activités sportives etc...).

Tous les parents de l'école sont acteurs de l'APE, mais pour organiser les animations il y a un bureau élu lors de l'Assemblée Générale du samedi 15 octobre 2022. L'APE accueille une nouvelle équipe composée de 10 membres.

De gauche à droite :

- Pierre-Yves LEGALL** : membre
- Amandine BELLISSOR** : présidente
- Séverine BOUDANT** : membre
- Elodie LEROUXEL** : vice-trésorière
- Nicoleta NECULA** : secrétaire
- Charline LEPINAY** : membre
- Alexandra HAVIN** : trésorière
- Anne-Sophie AMATO** : vice présidente
- Paul DUREL** : vice-secrétaire
- Mélanie HERAUVILLE** : membre



TRAVAUX DE L'ÉCOLE

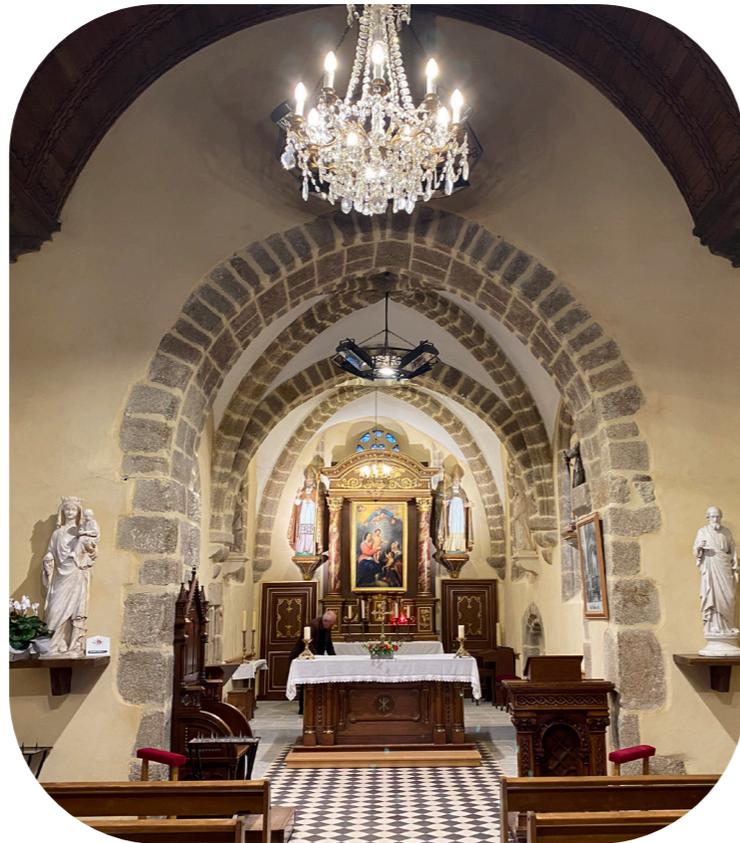
Pendant les vacances d'été, l'école s'est refait une beauté. Son ravalement extérieur a été exécuté sous une grosse chaleur et les ouvriers ont dû réaliser les travaux dans un temps record pour que cela soit fini pour la rentrée. Nos agents ont rénové les lasures extérieures des boiseries. Le changement de la porte de la cave a été effectué ainsi que la pose des garde-corps sous le préau de la maternelle et l'éclairage dans la cour des primaires. Un budget global de plus de 70 000 euros à la charge de la commune.



RESTAURATION DU MAÎTRE-AUTEL DE L'ÉGLISE SAINT-PAIR

La restauration de notre église Saint-Pair s'achève. Il reste encore à restaurer les 2 tableaux de la nef. Sur le conseil de Mme GALBRUN, conservateur des antiquités et objets d'art du département de la Manche. Une aide financière a été sollicitée auprès de la fondation LANGLOIS, basée à Dinard. En effet, cette fondation soutient la recherche scientifique et médicale, et encourage la sauvegarde du patrimoine architectural. Après avoir pris contact et adressé un dossier, une aide financière de 10 000€ a été décernée à la commune pour cette rénovation.

L'ensemble du Conseil Municipal, ainsi que les habitants d'Yquelon remercient vivement la fondation LANGLOIS pour cette aide précieuse.



HANGAR de l'Atelier Municipal

Le hangar, annexe de l'atelier municipal, est devenu trop petit. C'est pourquoi sa surface va être triplée. Ces travaux vont être entrepris par le service technique de la commune. Ainsi, l'ensemble du matériel, mais aussi les décorations de Noël, et bien d'autres équipements vont trouver leur place à l'abri dans ce nouveau bâtiment.

PASSAGES PIÉTONS



Au cours du mois d'octobre, une entreprise spécialisée a repeint une bonne partie des passages piétons et autres signalisations au sol de la commune, pour un montant d'environ 12.000 €. Ces travaux, bien nécessaires, ont occasionné pendant quelques jours une légère perturbation de la circulation automobile.



Urbanisme

Depuis le mois de septembre, Noël GUILLOUET remplace Patrick FERRÉ en tant que conseiller délégué à l'urbanisme ; Patrick FERRÉ continuant de siéger au conseil municipal.



PLAN DE CIRCULATION

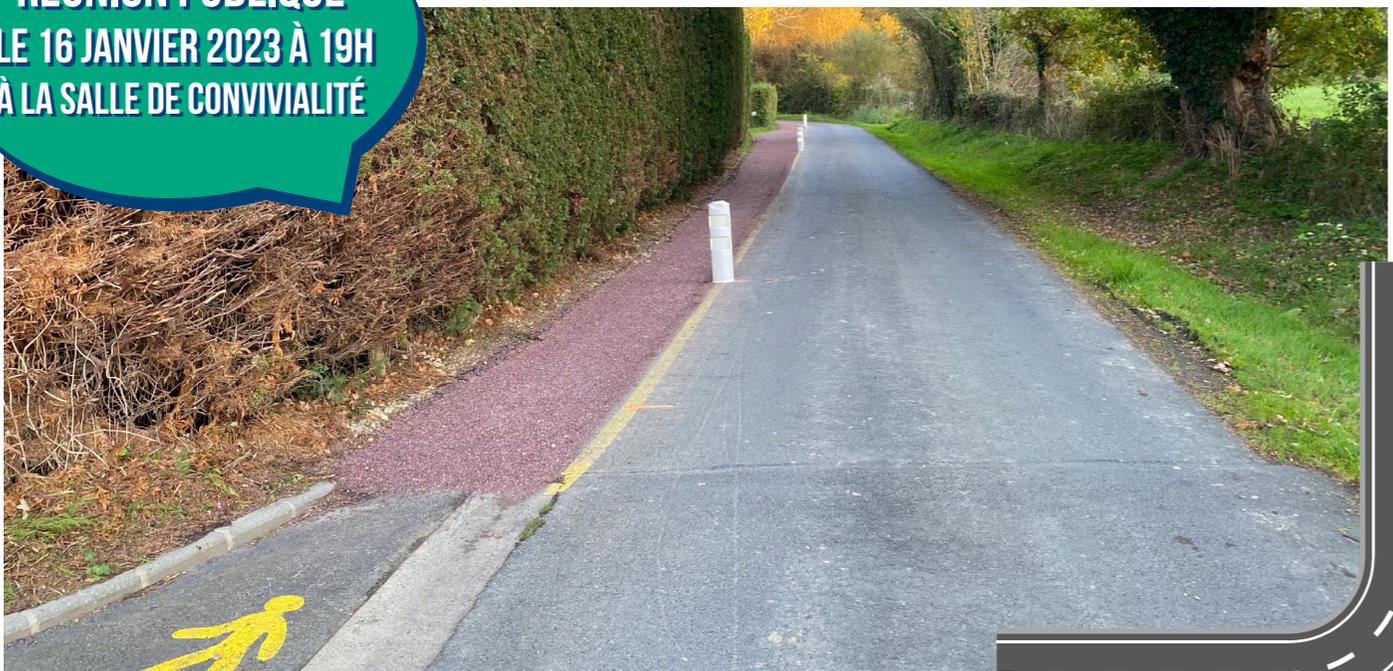
Depuis le lundi 29 août, le test du nouveau plan de circulation a débuté. Ses objectifs sont de :

- Valider ou infirmer les choix faits lors de l'élaboration du plan de circulation.
- Vérifier son influence sur la circulation automobile, notamment au Taillais.
- Vérifier son influence sur la circulation piétonne et cycliste.
- Permettre d'étudier plus précisément et de manière définitive les aménagements nécessaires, en particulier pour les cyclistes et les piétons.
- Recueillir, à la suite de ce test, l'avis des habitants de la commune.

Ainsi, en novembre, des nouveaux comptages de véhicules ont été réalisés, et par comparaison avec ceux effectués en juin, ils permettent d'évaluer l'impact du nouveau plan de circulation.

L'avis de la population est important, c'est pourquoi un registre pour recueillir les propositions des habitants a été ouvert à la mairie. Une enquête mobilité a été également menée, début novembre, auprès des habitants. Pour mémoire, l'objectif du plan de circulation est d'assurer la circulation de chacun en toute sécurité, quel que soit son mode de déplacement, dans le respect de l'environnement paysager.

**RÉUNION PUBLIQUE
LE 16 JANVIER 2023 À 19H
À LA SALLE DE CONVIVIALITÉ**



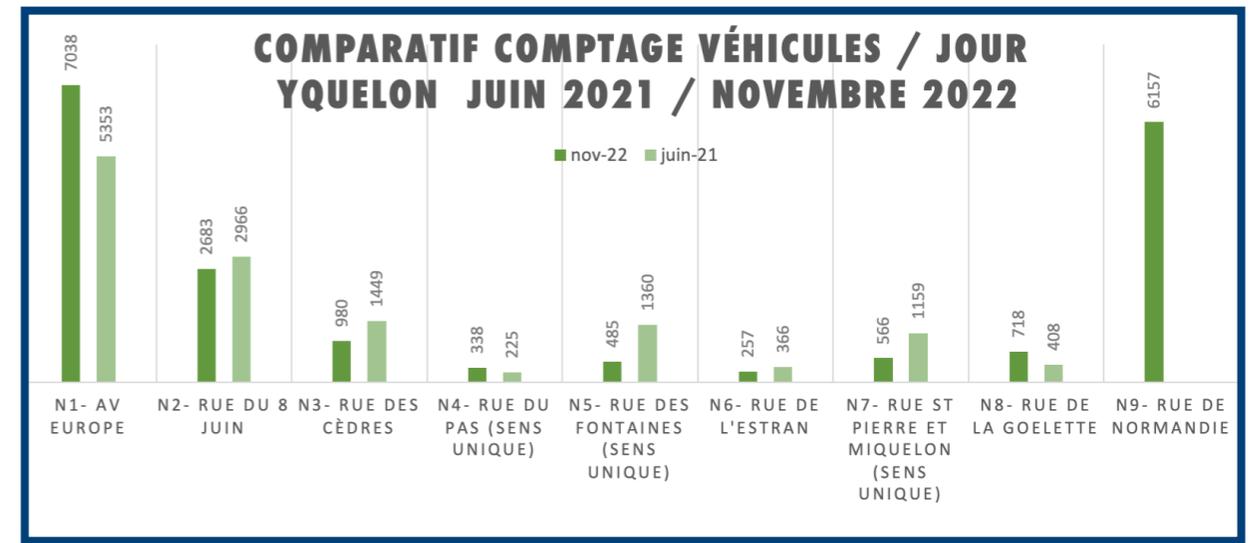
**Evolution de la circulation automobile
AVANT ET APRÈS
le test du Plan de Circulation**

Comparatif juin 2021 / novembre 2022 :

- Augmentation de 31% de la circulation avenue de l'Europe qui passe de 5353 véhicules / jour à 7038.
- Baisse de 33% de la circulation rue des Cèdres et aussi une baisse des excès de vitesse (au-dessus de 50 km/h).
- Forte baisse de 65% de la circulation rue des Fontaines (1360v/j à 485 v/j), suite au passage en sens unique et aussi baisse des excès de vitesse.
- Augmentation logique de 50 % de la circulation rue du Pas (225 v/j à 338 v/j) avec une forte baisse des excès de vitesse (de 22% à 4%) suite aux aménagements.
- Baisse de 51% de la circulation rue Saint-Pierre-et-Miquelon suite au sens unique, avec aussi une baisse des excès de vitesse.

Globalement, le nouveau plan de circulation permet de réduire le flux et la vitesse de circulation automobile dans les rues des Cèdres, des Fontaines et Saint-Pierre-et-Miquelon, sans pour autant fortement impacter la rue du Pas où les aménagements permettent de réduire la vitesse.

Point de comptage	Avenue Europe	Rue du 8 Juin	Rue des Cèdres	Rue du Pas (sens unique)	Rue des Fontaines (sens unique)	Rue de l'Estran	Rue St Pierre et Miquelon (sens unique)	Rue de la Goëlette	Rue de Normandie
Jun 2021	5353	2966	1449	225	1360	366	1159	408	/
Novembre 2022	7038	2683	980	338	485	257	566	718	6157



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Devant le contexte énergétique actuel, la commune d'Yquelon a pris la décision de modifier et uniformiser les horaires d'éclairage de ses rues. Ainsi, l'extinction a lieu à 22h30 et l'allumage à 6h30 jusqu'au lever du jour. À noter que dans le même registre, un audit énergie est en cours à la salle de convivialité ainsi qu'à l'école.



LES JARDINS PARTAGÉS

2022 était la première année des Jardins partagés de la Lucerie. Bilan très positif selon le Président **Éric BOUCHARD** : « Toutes les parcelles ont été attribuées et une vingtaine de jardiniers cultivent leurs légumes sur cet espace. Malgré la canicule, les tomates étaient délicieuses et pour une première année les récoltes furent satisfaisantes. À ce jour, nous avons 3 réserves d'eau et une 4ème est prévue prochainement avec également le don d'une jardinière ! Très bonne ambiance entre les jardiniers. Nous sommes tous très contents. Merci à l'équipe de Renaud, ils sont supers ! Et encore merci à la commune. Actuellement, nous préparons l'hiver... »

À l'année prochaine...



LE REPAS des Aînés

Le dimanche 6 novembre a eu lieu le déjeuner des Aînés sur le thème « Terre et Mer ». Ce repas dansant a été très apprécié des 122 personnes présentes. A cette occasion, Stéphane SORRE, maire d'Yquelon, et les élus étaient ravis de mettre à l'honneur les doyens de cette journée : Georges et Andrée LECOMTE qui ont démontré leur talent d'animateurs !



VIE ASSOCIATIVE

Début décembre, 1300 personnes sont venues applaudir la troupe « Entre Scène et Mer » au cours des 6 représentations données à la salle de convivialité. Au programme : une première partie, sous la forme de sketches, intitulée « Impasse sanitaire au centre de vaccination » puis la pièce de théâtre « Mise au vert pour un confinement ». Le succès rencontré auprès du public a permis de faire des dons à plusieurs associations : « Téléthon », « Les Amis du Vallon de Saint-Pair-sur-Mer », « Laurine, mon rêve, ma bataille ». Une nouvelle représentation sera donnée le 11 février 2023 à l'Archipel de Granville. En 2023, le Comité des Fêtes vous donne également rendez-vous le 7 janvier pour son assemblée générale à la salle de convivialité, le 12 mars pour la course cycliste d'Yquelon et le 25 juin pour le vide-grenier.

Comité des Fêtes Yquelon



L'AMICALE YQUELONNAISE DU 3ÈME ÂGE

L'association se réunit à la salle de convivialité les 2èmes et 4èmes jeudis du mois, de 14 h à 18 h ; avec au programme, jeux de cartes, jeux de société et goûter.

Après une période perturbée, les activités ont repris en mars dernier avec l'Assemblée Générale ; et c'est avec un immense plaisir que les adhérents se sont retrouvés pour : un déjeuner en juin, une sortie à la Michaudière (ferme du cheval de trait) en septembre et une sortie cabaret en novembre. Le repas de Noël a eu lieu le 13 décembre dernier.

Pour 2023, le Club prévoit de reprendre les sorties. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus (adhésion possible même en cours d'année)

Pour tout contact : Mairie d'Yquelon - mairie.yquelon@wanadoo.fr
ou auprès du Président Monsieur PICOT au 07.77.77.54



VIE ASSOCIATIVE



CONCERT À L'ÉGLISE

Le dimanche 20 septembre, s'est déroulé un concert organisé par l'association pour la protection et la mise en valeur de l'église d'Yquelon. Le public a pu apprécier deux jeunes talents : Alice COMPAGNON au violon et Rubén YONNET-LONDOÑO BAENA au violoncelle.

LISTE DES associations

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

PRÉSIDENT

M. Daniel DOLLEY
02 33 89 58 03

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON

PRÉSIDENTE

Mme Amandine BELLISSOR
ape.longueville-yquelon@laposte.net

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON

PRÉSIDENT

M. Bernard DEBOISLOREY
mairie.yquelon@wanadoo.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES

PRÉSIDENTE

Mme Ginette GUY
06 16 39 58 73

AMICALE YQUELONNAISE DU 3ÈME ÂGE

PRÉSIDENT

M. Marcel PICOT
07 77 77 75 54

LES JARDINS DE LA LUCERIE

PRÉSIDENT

M. Eric BOUCHARD
eric.bouchard0404@orange.fr
06 85 97 03 59

LA DÉTENTE YQUELONNAISE

PRÉSIDENTE

Mme Pascaline JACOMME
pjacomme@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON

PRÉSIDENTE

Mme Dominique PICHARD
comitedesfetesyquelon@gmail.com

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est à Saint-Pair-sur-Mer que s'est déroulée la cérémonie mutualisée du 11 novembre en présence des Maires des communes de **Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon**. Les participations des enfants et de l'Harmonie du Cap Lihou sont venues agrémenter cette commémoration devant un nombreux public. Une gerbe de fleurs a été également déposée à Yquelon en présence de Mme GRIMAL, Conseillère déléguée aux associations.



3 NOUVEAUX agents !

Florent, présentez-vous !

Titulaire d'un CAP-BEP Hôtellerie collectivité au lycée Marland de Granville, j'ai exercé 30 années en cuisine dont 20 ans comme chef de cuisine en villages vacances, dans le Jura puis à Hauteville-sur-Mer. J'ai souhaité me reconverter dans les métiers d'espaces verts. J'ai beaucoup aimé mon métier de cuisinier, mais j'avais besoin d'un travail à l'extérieur.

J'ai passé 2 ans dans les espaces verts à la ville de Granville, 1 an à la Cité des sports (entretien des terrains). Ensuite j'ai travaillé comme marbrier dans les pompes funèbres pendant 2 ans. Et maintenant me voici à Yquelon.

Comment se déroulent vos journées ?

Beaucoup de polyvalence, c'est ce que je souhaitais. Être dehors même par tous les temps me convient très bien. Le point fort de cet emploi, c'est le bon état d'esprit de l'ensemble de l'équipe.



Florent HUBERT, 58 ans, marié et père de cinq enfants, est arrivé le 25 juillet 2022 en remplacement de Jean-Noël GODEFROY.

Nicolas, présentez-vous !

Titulaire d'un BEP Hôtellerie-Restauration obtenu en 1997 par la voie de l'alternance au CFA d'Alençon, j'ai travaillé pendant 5 ans dans une cafétéria parisienne "le Monte Carlo".

L'envie de quitter Paris m'a orienté pendant 2 ans et demi dans un club Med toujours en tant que cuisinier.

Puis 2 ans au restaurant "le Salin" à Bréhal et 2 ans en tant que chef de cuisine au restaurant le Héral à Granville, et enfin 14 ans à la maison de retraite « L'Émeraude » à Granville. Après ces 14 années, j'avais besoin de changement.

Comment se déroulent vos journées ?

Je reprends plaisir à travailler. Je travaille les produits frais, le bio, je participe à la composition des menus, je réalise des goûters « maison ». Je suis ravi d'avoir rejoint la cantine scolaire du RPI Longueville-Yquelon. Cela se passe très bien avec les collègues et j'ai un bon contact avec les enfants.



Nicolas BRAIE, 42 ans, marié et père de 2 enfants est arrivé comme cuisinier le 1er septembre 2022 en remplacement de Valérie RUAULT qui a souhaité reprendre son poste d'agent sur le site de Longueville.

Marina, présentez-vous !

J'ai travaillé dans la grande distribution pendant 22 ans. J'avais envie de changer, envie d'indépendance, de polyvalence, c'est pourquoi j'ai postulé à cet emploi qui était proposé par la mairie d'Yquelon.

Comment se déroulent vos journées ?

Je travaille sur 4 jours par semaine, tous les midis je suis à l'école pour le service des enfants et le soir je fais le ménage dans les classes. Le reste du temps, j'assure le nettoyage des bâtiments publics (mairie, grange d'ancienne, église, salle de convivialité, atelier...). J'aime le contact avec les enfants. Tout se passe très bien avec les collègues, et cela ne me gêne pas de travailler seule.



Marina LE BRUN, 44 ans, est arrivée comme agent polyvalent le 23 août 2022 en remplacement de Viviane ZIPPEL.

NOUVEAU VÉHICULE

Le service technique de la commune est maintenant doté d'un nouveau véhicule, améliorant ainsi le confort de travail pour les agents.



Le PETIT Marché

Le petit marché du mardi matin, installé place du Bosq, vient de se voir renforcer avec l'arrivée d'un nouveau poissonnier, Arnaud BEAUQUET d'Hudimesnil, sous l'enseigne « Le fou de Bassan ». Depuis le mardi 4 octobre de 8h30 à 13h, ce dernier propose des poissons de saison, privilégiant une pêche locale (raies, sèches, maquereaux, dorades, vives, barbets...), mais aussi des filets, des coquillages, des produits locaux et faits maison (moules, huîtres, praires, des filets de cabillaud, lieu noir et jaune, églefin, lingue, soupes, rillettes, anchois, harengs doux, saumon fumé et pains de poissons maison).



LES ÉCURIES DU TAILLAIS



Les Écuries du Taillais ont été créées en 2018 par Mélanie DUMESNIL et Vincent PRUD'HOMME ; tous les deux titulaires d'un BTS Agricole, d'une expérience en élevage de pur-sang, et de cavaliers d'entraînement.

Deux types d'activités aux écuries :

- la pension au mois avec nourriture, mais aussi soins, maréchal ferrant et bien entendu surveillance.
- la reconversion avec accueil des chevaux en fin de carrière, ou ayant subi un traumatisme mais uniquement pour des galopeurs pur-sang. Ces chevaux proviennent soit de leurs réseaux personnels, soit de l'association « Au-delà des Pistes », en partenariat avec France Galop, qui s'occupe de placer les chevaux au terme de leur « carrière course ».

25 chevaux sont en permanence aux Écuries du Taillais dont 10 en pension et une quarantaine, sur l'année. Certains sont initiés à l'apprentissage d'autres disciplines équestres.

Côté écologique, les Écuries font également don du crottin aux particuliers, à la commune, à l'association Ose, aux maraîchers...

Beaucoup de travail pour ces jeunes entrepreneurs qui sont seulement aidés par un apprenti et des stagiaires, mais surtout beaucoup de passion qui anime de véritables et sincères hippophiles.

Carnet rose ou plutôt carnet bleu ! Le petit Marin (2 ans), fils de Mélanie et Vincent, vient d'avoir un petit frère Léo, né début novembre ; nos plus sincères félicitations aux heureux parents.



Tère demoiselle de Granville Terre et Mer

L'élection des Demoiselles de Granville Terre & Mer s'est déroulée le samedi 26 novembre 2022 devant 400 personnes réunies à la salle des fêtes de Donville-les-Bains.

Margot CADET-LAZARO, 16 ans et domiciliée à Yquelon, a été brillamment élue Tère Demoiselle de Granville Terre & Mer. Actuellement lycéenne en classe de Tère scientifique, Margot espère devenir médecin.

La commune d'Yquelon est fière de compter la Tère demoiselle de Granville Terre & Mer 2023 parmi ses habitants.



Noces de Diamant

POUR MICHELINE ET BERNARD HAMELIN

Ils avaient fêté leurs noces d'or, il y a dix ans, en ces lieux ; Micheline et Bernard HAMELIN ont célébré leurs noces de diamant à la mairie le samedi 29 octobre. Micheline fut assistante maternelle à Granville et Bernard, chef de section principal à la subdivision maritime de Granville pour ensuite participer à la vie municipale d'Yquelon durant 19 années. Chantal TABARD, Tère adjointe, a célébré la cérémonie en présence de la famille et adressé ses félicitations au nom de la municipalité.



NOËL À YQUELON

La commune a le plaisir de proposer à ses habitants de nouvelles décorations et animations. Ont notamment été organisés un marché de Noël, une animation musicale et la venue du Père Noël.



Marché de Noël
Mardi 20 décembre
9h à 18h
Place du Boscq

Animations musicales à 11h et 16h
vin chaud et chocolat chaud offerts.

Venue du Père Noël à 16h30

Concours de dessins : Dessine-moi Noël
règlement affiché sur le chalet de Noël Place du Boscq

YQUELON



INAUGURATION DU NOUVEAU RÉSEAU NÉVA

Le déploiement du nouveau réseau NÉVA a été effectif le vendredi 1er juillet. Ce lancement a été accompagné d'animations (Les Carottes Râpées), notamment place du Boscq à Yquelon. Les équipes et les élus GTM étaient heureux de proposer ce nouveau service permettant de doter notre territoire d'un réseau urbain moderne et gratuit au bénéfice de tous nos habitants. La bonne fréquentation de cette ligne est une satisfaction pour les élus communautaires qui continuent de travailler sur les mobilités.



LE NOUVEAU RÉSEAU NÉVA

Névadez-vous
avec le nouveau
réseau de bus
néva!

TRIEZ À PLEIN TUBE !

Depuis le 1er octobre, vous devez trier tous vos emballages. C'est le pari de la Communauté de Communes Granville Terre & Mer pour la planète : éviter à des tonnes de déchets de partir à l'enfouissement et favoriser de nouvelles filières de recyclage.

Dans la colonne jaune, à vos bouteilles et briques alimentaires habituelles, vous pourrez ajouter vos sachets, couvercles, pots de yaourt, barquettes, tubes... tout ce qui est en plastique (ou métal) et qui tient lieu d'emballage.

L'installation de nouveaux points d'apport volontaire est prochainement prévue dans la ZAC du Rond de Chêne, au Taillais et rue de la Lande.

Pour aller plus loin :
retrouvez les nombreuses actions de votre Communauté de Communes pour réduire les déchets sur granville-terre-mer.fr (rubrique Déchets)

Contact : Service déchets de Granville Terre & Mer
- 02 33 91 92 60 -
servicedechets@granville-terre-mer.fr

A noter : des guides du tri des déchets sont disponibles à la mairie.

ON PEUT TRIER À PLEIN TUBE !

RAPPEL
NE PAS RINCER VOS EMBALLAGES
LES DÉPOSER EN VRAC
NE PAS LES IMBRIQUER

JE TRIE DÉJÀ

- TOUTES LES BOUTEILLES ET TOUTS LES FLACONS EN PLASTIQUE
- TOUTS LES PAPIERS
- TOUTES LES BARRIÈRES EN MÉTAL
- TOUTS LES EMBALLAGES EN MÉTAL
- TOUTES LES CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES

JE TRIE EN +

- TOUTES LES BARQUETTES EN PLASTIQUE
- TOUTS LES POTS ET BOÎTES EN PLASTIQUE
- TOUTS LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL
- TOUTS LES FILMS, SACS ET SACHETS EN PLASTIQUE

INTERDITS

- JOUETS, TUYAU D'ARROSAGE, ARROSOIR, VERRE, AMPOULES
- SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES, MASQUES CHIRURGICAUX, TEXTILE...

À DÉPOSER DANS LES COLONNES JAUNE DE TRI

ACTUALITÉS GTM

HABITAT

- Aide à la rénovation
- Convention OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- Défi toit pour un mode de vie plus éco-responsable

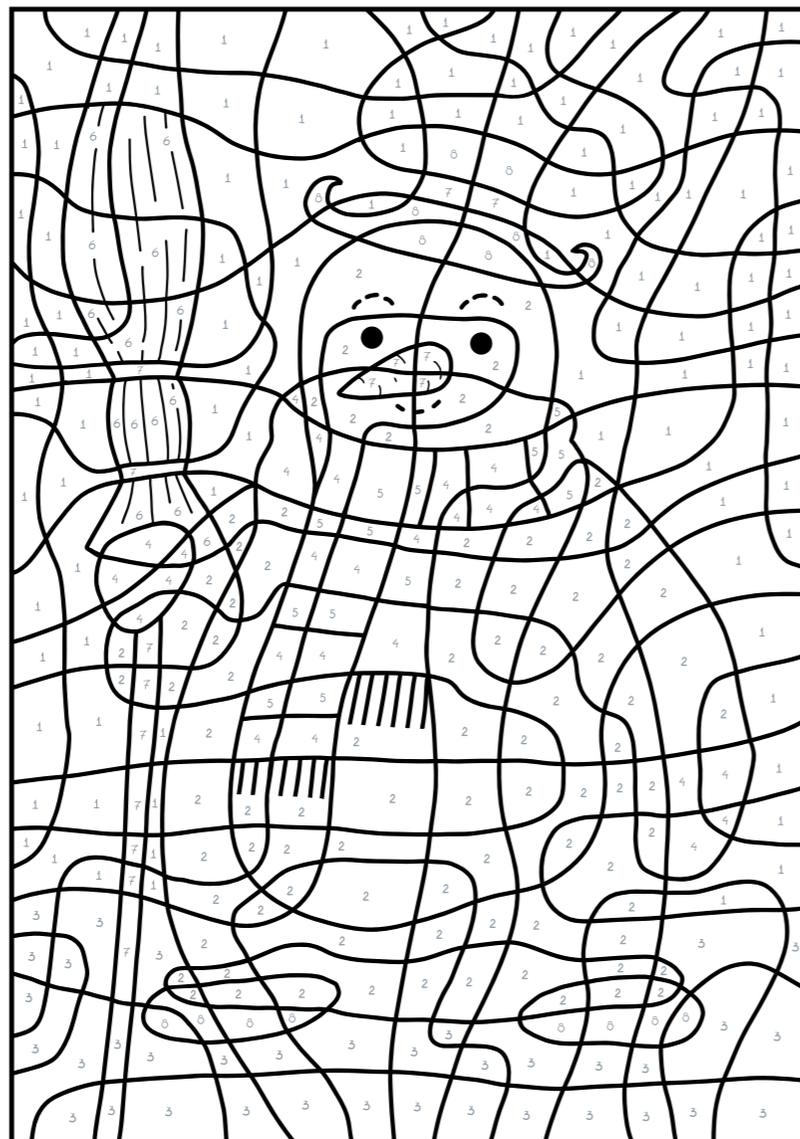
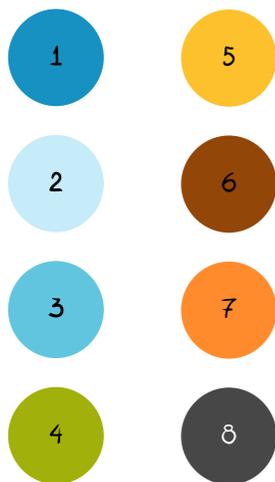
ÉCONOMIE

- Générateur incubateur de GTM pour aider les porteurs de projets innovant à créer leur entreprise

CLIMAT

- Plan Climat Air Energie pour définir un plan d'actions concrètes afin de lutter contre le changement climatique

COLORIE LES NUMÉROS



NOTE SUR 10 POINTS :
Si vous n'avez pas la moyenne, c'est le moment de faire des travaux pratiques : prenez le bus !

1. 117 (2 points)
2. De 7h15 à 19h15 du lundi au samedi, toute l'année (hors dimanche et jours fériés) (2 points)
3. 4 arrêts : Bourg, Petite Enfance, Europe, Haute-lande (2 points)
4. Toutes les 40 minutes (2 points)
C'est beau mais c'est où ?
5. L'école Jean Moulin et son nouveau ravalement (2 points)

TOTAL = 10 POINTS

QUIZ

LES RÉPONSES

MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN
Téléphone : 09 81 64 99 76

ÉCOLE

Téléphone :
02 33 90 87 57 (Yquelon)
02 33 90 80 10 (Longueville)
Courriel : ecole.yquelon@wanadoo.fr

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Téléphone : 02 33 90 87 60

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie ou sur le site internet

CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison de la Petite Enfance
Téléphone : 02 33 69 20 60

Les déchets ménagers :

Le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

Permis de construire :

Toute construction d'une superficie supérieure à 20 m² (garage, véranda, etc.) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Une déclaration

Rappel sur les chenilles processionnaires :

La présence de colonies de cet insecte est néfaste pour la végétation. Elle peut l'être également pour l'homme (adulte et enfant) et les animaux (chien et chat). En effet, un contact avec les poils urticants de la chenille peut provoquer des démangeaisons et des douleurs importantes. Ne pas hésiter à engager un traitement biologique ou à solliciter un service d'éradication afin de venir à bout rapidement de l'invasion.

Déchèterie :

Située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre.
Téléphone : 02 33 91 92 60

Les dépôts sauvages et la loi :

Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Les activités bruyantes :

Elles sont réglementées. Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Allumage de feux interdit.

préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain). Les abris de jardin, la construction ou la modification d'une

clôture font également l'objet d'une déclaration préalable en mairie dans le respect des documents transmis (permis de construire, consignes de hauteur, choix des matériaux).

MESURES DE CRISE EN CAS DE DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE PROGRAMMÉ

Si des coupures d'électricité devaient être déclenchées, elles auraient lieu en semaine de 8h à 13h puis de 18h à 20h.

de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgences.

Les personnes vulnérables sont invitées à se faire connaître à la mairie pour inscription sur le registre nominatif destiné à recenser les personnes âgées (plus de 65 ans), handicapées et/ou isolées résidant à leur domicile. Ce registre a pour but

En cas de difficultés, composer en priorité le 112.
Pour en savoir plus : <https://monecowatt.fr>

BON À SAVOIR ! LES RENDEZ-VOUS DU PREMIER SEMESTRE 2023

- Voeux du maire : 6 janvier à la salle de convivialité à 20h30
- Concert du nouvel an : 8 janvier à 16h30 à l'église
- Plan de circulation : réunion publique le 16 janvier à la salle de convivialité à 19h
- Course cycliste : 12 mars
- Festival Botanik'art : 27-28-29 mai
- Vide-grenier : 25 juin





MAIRIE D'YQUELON



130, rue de la Grange Dîmière - 50400 YQUELON

Tél. 02 33 50 37 34

mairie.yquelon@wanadoo.fr

www.mairie-yquelon.fr



DU LUNDI AU VENDREDI

9H30 À 12H00 ET 13H30 À 17H00



AU COEUR DU PAYS GRANVILLAIS

